

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 4 septembre 2018

Pour la première fois, une navette sans chauffeur a circulé sur la voie publique en Belgique

Ce jour marque d'une pierre blanche l'histoire de la mobilité et de la sécurité routière

Ce 4 septembre 2018 marque le début d'une nouvelle ère de la mobilité en Belgique : une navette autonome interagissant avec les autres usagers a, pour la première fois, circulé sur la voie publique avec des passagers. Cette première a été organisée à Han-sur-Lesse par l'institut Vias et le ministre de la mobilité François Bellot, en présence du Premier ministre Charles Michel. La navette continuera de transporter les visiteurs du domaine de Han au cours des prochaines semaines. Un véhicule similaire entrera bientôt en fonction dans un autre endroit touristique en Wallonie.

Une première en Belgique

Les essais avec un véhicule autonome se multiplient un peu partout dans le monde. Il y a un peu moins d'un an, l'institut Vias avait d'ailleurs effectué un tel test, mais c'était sur un circuit privé et fermé à la circulation. En revanche, voir circuler « en conditions réelles » un véhicule sans chauffeur parmi les piétons et d'autres véhicules est bien une première en Belgique. Pour ce faire, le code de la route avait été entre-temps modifié afin de permettre à un véhicule sans chauffeur de circuler sur la voie publique moyennant certaines dispositions. Charles Michel, Premier ministre : « *La mobilité et le digital sont deux thématiques importantes dans le cadre du Pacte national pour les investissements stratégiques. Ce test sur la voie publique en conditions réelles est une première en Belgique. La Belgique est l'un des premiers pays européens à autoriser ce genre d'essais et à se montrer le plus volontariste. Le Gouvernement fédéral s'est montré très actif. Les véhicules automatisés représentent une solution d'avenir pour améliorer la mobilité et la sécurité routière.* »

Et pour cette première, c'est le site de Han-Sur-Lesse qui a été retenu. Concrètement, la navette circulera pendant les semaines qui viennent sur un trajet d'environ 500m, du parking autocars à la billetterie du domaine des Grottes de Han. Selon Karin Genoe, « *l'objectif de l'institut Vias sera notamment d'étudier les réactions des passagers et des usagers de la route pour améliorer éventuellement la technologie et faire en sorte qu'elle s'intègre harmonieusement et en toute sécurité dans notre vie quotidienne* ». Dans un futur proche, elle pourrait aller jusqu'à l'entrée des Grottes, sur un trajet de plus d'1,5km.



Un chemin semé d'embûches

Pour faire ce test, l'institut Vias a dû suivre scrupuleusement la procédure rédigée par le SPF Mobilité et résoudre une multitude de problèmes pratiques liés notamment à l'immatriculation et à l'assurance du véhicule, ainsi qu'au permis de conduire des personnes qui doivent pouvoir reprendre les commandes en cas de problème. Bref, cet essai aura donc aussi servi à « essayer les plâtres » dans bien des domaines, ce qui facilitera l'organisation de tests ultérieurs.

Des véhicules du futur

La navette autonome se positionne à l'aide grâce à un signal GPS et détecte les autres usagers et les obstacles à l'aide de capteurs Lidar.

De tels engins sont parfaitement adaptés aux campus, parcs d'attractions et pour transporter des gens du parking d'un l'hôpital vers son entrée. Ils peuvent également accroître la mobilité des seniors ou des personnes à mobilité réduite puisqu'ils peuvent aussi accueillir des personnes se déplaçant en fauteuil roulant. « *Nous sommes très heureux que Han-sur-Lesse ait été choisi pour effectuer ces tests sur une technologie aussi pionnière et excitante. Ce sera un pôle d'attraction pour tous les visiteurs de notre Domaine* », déclare Brigitte Malou, CEO du Domaine des Grottes de Han. Même sentiment auprès de la ville de Rochefort : « *Nous sommes honorés d'avoir été choisis pour faire découvrir aux citoyens et aux touristes ce nouveau mode de déplacement innovant et inédit.* »

Actuellement, la tendance est de ne plus prendre sa voiture personnelle pour se rendre dans les centres-villes mais d'opter pour les transports en commun. A l'avenir, il y aura probablement deux modes de transports complémentaires: le véhicule personnel jusqu'à un endroit déterminé et la navette autonome amène jusqu'au centre-ville où aucun véhicule individuel n'est autorisé.

Quelques obstacles à surmonter

Comme pour toute nouvelle technologie, il existe un certain nombre d'obstacles qu'il faut encore surmonter, notamment au niveau de la technologie (la pluie intense, le brouillard et la neige peuvent occulter les capteurs Lidar de la navette) et de l'infrastructure publique (les véhicules autonomes doivent pouvoir détecter en tous endroits les panneaux de signalisation et les bandes de circulation).

Il est également important de savoir dans quelle mesure les gens sont prêts à faire confiance à un véhicule autonome et s'ils vont l'utiliser. C'est la même confiance à acquérir qu'il y a quelques années avec l'arrivée des premiers ascenseurs. À l'époque, la présence d'un garçon d'ascenseur était requise.

Mais de grands espoirs

Pourtant, les autorités nourrissent beaucoup d'espoir quant à cette nouvelle technologie. Grâce aux véhicules autonomes, il sera un jour possible d'approcher du seul objectif humainement acceptable en termes de sécurité routière, à savoir 0 tué sur les routes. « *Je suis convaincu que pour améliorer la sécurité routière, la mobilité et contribuer à la réduction des effets nocifs du secteur des transports sur l'environnement, la mobilité de demain doit être plus partagée, plus connectée et plus intermodale. Les véhicules autonomes s'intègrent parfaitement dans cette logique* » indique François Bellot, Ministre fédéral de la Mobilité. Ce n'est donc pas la fin d'un processus, mais bien son commencement.



KEOLIS



Personnes de contact

Benoît Godart, porte-parole institut Vias : 0476/24.67.20.

Mélisa Blot, porte-parole F. Bellot : 0471/44.92.49

Aurélie Czekalski, porte-parole du Premier ministre Charles Michel : 0497/432.698

Sven Heyndrickx, porte-parole SPF Mobilité : 0473/83.64.90

Magali Nicolai, Responsable Presse du Domaine des Grottes de Han : 0495/75.02.12

Corine Mullens, Bourgmestre de Rochefort : 0477/27.99.34

Simone Popon, porte-parole de Keolis : 0497/49.34.08

Bart Walraet, porte-parole de Baloise : 0473/90.23.08

Karen Sleurs, responsable presse Marsh : 0485/28.73.52

Jean-Baptiste Dalbertas, Development Manager de Navya : 0033/6.64.30.19.83



Institut Vias
Chaussée de Haecht 1405 - 1130 Bruxelles - T +32 (0)2 244 15 11 - F +32 (0)2 216 43 42
info@vias.be - www.vias.be - BE 0432.570.411